

M. Rose: Je pense qu'en général, les dirigeants des banques sont des personnes remarquables. Naturellement, les sociétés de fiducie et les coopératives de crédit sont florissantes et prolifiques, pour ceux qui aiment les grands mots, dans notre pays. Nous avons les quasi-banques en Alberta. Ce sont des entreprises socialistes et les Albertains les tolèrent. Mais malgré la présence des coopératives de crédit et des sociétés de fiducie, les banques demeurent les principales institutions financières de notre société. Elles ont un quasi-monopole. Je sais que l'on propose des modifications à la loi sur les banques en vue de favoriser la concurrence, dans la mesure où la concurrence peut réellement exister à l'intérieur d'un cartel. Quoi qu'il en soit, ce monopole existe, ainsi que cette belle brochette de membres de l'autre endroit qui occupent des postes stratégiques au sein d'administration de la plupart des banques à charte. Les banques ne s'en tirent pas trop mal. Nous avons haussé le taux d'intérêt dix ou onze fois depuis un an, et les banques . . .

Une voix: Il y aura peut-être une autre hausse.

M. Rose: Le croyez-vous? L'honorable député qui siège à mes côtés vient de me dire que nous pouvons nous attendre demain à une nouvelle hausse du taux d'intérêt. Si le ministre des Finances était aussi fidèle à ses convictions au gouvernement que dans l'opposition on entendrait alors un retentissant «Bye, bye Bouey».

Une voix: On dirait le titre d'une chanson.

M. Rose: Effectivement, il s'agit d'un vieux refrain mais après tout nous n'avons entendu que de vieux refrains de la part des députés d'en face.

Quoi qu'il en soit, examinons donc la façon dont les banques se débrouillent ces derniers temps.

M. Nowlan: La dernière rose de l'été.

M. Rose: Je crois que lorsque le député aura une riposte intéressante, je m'arrêterai le temps qu'il faudra pour l'écouter. S'il veut bien se donner la peine de retirer la main de sa bouche, je l'entendrai mieux. Même si je ne pense pas que ses propos méritent d'être écoutés.

Ce que je tiens à vous dire et à rappeler aux députés d'en face est que nous sommes en train d'autoriser le ministre des Finances à emprunter 7 milliards de dollars. A quelle fin va-t-il donc emprunter ces 7 milliards? C'est aux fins de travaux publics et à des usages d'ordre général. L'une des raisons pour lesquelles nous devons emprunter tout cet argent est que les banques n'acquittent pas leur juste part de l'impôt sur le revenu. Nous avons présenté cet argument à plusieurs reprises, mais les députés d'en face ne semblent pas y être très sensibles. Je crois qu'ils font bien de ne pas en tenir compte, car tant que les Canadiens éliront aussi massivement des conservateurs, ils n'en tiendront pas compte. C'est la seule leçon qu'ils sont aptes à comprendre.

Une voix: Ils devraient voter pour les libéraux.

M. Rose: Peut-être. La plupart des politiciens sont insensibles aux cris de l'injustice. Il leur arrive fréquemment de faire la sourde oreille. Il semble qu'alors les politiciens sont incapables d'entendre les cris de l'injustice à vingt pieds, ils peuvent entendre tomber un bulletin de vote dans l'urne à 200 pieds de distance. Ils sont ce qu'ils sont. Je crois que personne d'entre nous n'échappe à ce mal car nous sommes sensibles aux

Pouvoir d'emprunt

souhaits que la population exprime par son vote, mis à part tout le débat et les arguments les plus convaincants que le député ait avancés, à l'instar d'autres députés de ce côté-ci de la Chambre.

Revenons aux banques. Pour le troisième trimestre de 1979, la Banque Royale a réalisé des profits de 57 millions de dollars et un peu plus, soit 56 millions de dollars après impôts, de sorte qu'elle a été imposée à un taux de 2.95 p. 100.

Une voix: Elle possède Petro-Canada.

M. Rose: Le fait qu'ils possèdent Petro-Canada explique-t-il pour autant qu'ils aient gagné si peu d'argent?

Une voix: Oui.

M. Rose: Le député sait quelque chose que j'ignore. Je ne savais pas qu'ils possédaient Petro-Canada. Je sais que la Banque Royale dépense beaucoup d'argent pour financer le rachat de nos sociétés par des intérêts étrangers américains. C'est ce qui m'inquiète, non pas le fait qu'elle finance Petro-Canada. Tant mieux pour eux si c'est le cas. En fait, sur les conseils du député je vais aller dès demain y faire un dépôt.

La Banque canadienne impériale a réalisé un profit de 49 millions de dollars, 42 millions après déduction des impôts, ce qui représente un taux d'imposition de 12 p. 100. La Banque de Montréal a réalisé un profit de 57 millions de dollars au cours du troisième trimestre, se montant après déduction fiscale à 58 millions sur la base d'un taux d'imposition de 14 p. 100. Ce n'est pas mal. Le contribuable moyen paie pour sa part 50 p. 100 quand il entre dans une certaine tranche de revenu. Certes les impôts des petites entreprises dans d'autres secteurs de notre économie sont beaucoup plus élevés que ceux des banques. Je pourrais continuer et parler de la Banque de la Nouvelle-Écosse, de la Banque Toronto-Dominion, mais le taux d'imposition sur les profits de toutes les banques à charte a été de 10.4 p. 100 en moyenne, pour le troisième trimestre de 1979.

Je sais que cela est très fastidieux pour les députés d'en face. Ils se disent que c'est toujours la même vieille rengaine, que nous nous attaquons toujours aux banques. Nous sommes obligés de chanter la même vieille rengaine parce que nous sommes aux prises avec les mêmes vieilles injustices. C'est cela le problème.

Parlons un peu des deux milliards de dollars que le ministre des Finances va devoir dépenser au cours des quatre prochaines années pour subventionner les paiements hypothécaires, les banques dont j'ai parlé et l'industrie du développement en général. On a fait cette promesse lors des élections partielles et on l'a confirmée l'autre jour. Je ne crois pas que le ministre des Finances en soit très heureux. Des subventions de ce genre seraient probablement défendables à un autre moment et dans des circonstances différentes mais lorsqu'elles viennent d'un gouvernement qui s'est officiellement et publiquement engagé à restreindre les dépenses, c'est de l'hypocrisie.

Que nous dépensions ou non ces deux milliards de dollars en finançant un programme de déductibilité des intérêts hypothécaires, le fait demeure que si on additionne les trois milliards de dollars qu'on a l'intention de distribuer en stimulants fiscaux et dans le cadre d'un certain nombre de programmes dont j'ai parlé et les deux milliards de dollars qu'on prévoit donner en intérêt hypothécaires déduits, on arrive presque aux sept milliards que le ministre veut emprunter.